

Parlement « un nouveau pouvoir d'adopter des lois nécessaires au bon fonctionnement de l'union économique » et en harmonisant les politiques fiscales de tous les gouvernements au Canada avec la politique monétaire du pays. Les Canadiens s'inquiètent du manque de coordination des politiques fédérales et provinciales.

Les propositions fédérales répondent à ces préoccupations en suggérant une meilleure coopération fédérale et provinciale au chapitre de l'union économique et ce, par l'intermédiaire du Conseil de la fédération. De plus, les dépenses au niveau fédéral seraient contrôlées en s'assurant que tout nouveau programme à frais partagés ne serait pas lancé sans l'accord de sept des dix provinces, soit 50 p. 100 de la population du Canada. Toute province pourrait choisir de ne plus participer au programme et ce, avec compensations.

J'invite les Canadiens et les Canadiennes à examiner avec soin l'équilibre qui se dégage de toutes ces propositions. J'ai la conviction que ce train de mesures peut bien fonctionner, mais je m'empresse d'ajouter qu'il est difficile de bien saisir la portée de chacune d'elles sans tenir compte de l'ensemble des propositions.

Pour que le processus de révision constitutionnelle réussisse, le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes doit recueillir le plus vaste éventail possible d'opinions en provenance de la population. Le Comité mixte puisera à même les opinions qu'il aura entendues pour proposer des changements constitutionnels qui reflèteront véritablement la volonté des Canadiens.

Il importe que tous les Canadiens et les Canadiennes réfléchissent sérieusement à ces propositions et je les invite à participer aux séances du Comité. Il est primordial de relever le défi constitutionnel au plus tôt pour ensuite porter notre attention sur d'autres questions pressantes. L'une de ces questions est sans aucun doute la position concurrentielle du Canada qui, rappelons-le, constitue le fondement même de notre niveau de vie.

C'est d'ailleurs la raison qui amènera le Gouvernement du Canada à lancer très prochainement l'Initiative sur la prospérité qui servira de point d'appui aux efforts en cours visant à rehausser notre compétitivité.

Vous possédez, à n'en pas douter, l'expérience et la vision requises pour mettre en valeur les cinq facteurs clés de la prospérité, à savoir :

Créer au Canada une culture du savoir afin d'accroître la productivité de tous.